



Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

03

ADMINISTRATION

02

ENERGIE

01

NON DEFINIS

01

N° 2965

26 Décembre 2023

26 December 2023

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	017/AONR/C-OLANGUINA/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N0 017/AONR/C-OLANGUINA/CIPM/2023 DU 13/11/2023 POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

2	Reference	002093 /D/CCAA/DG/PDST/COO/SPM Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA DP 006 POUR LES ÉTUDES TECHNIQUES (APD/DCE) POUR LA RÉHABILITATION DE LA LIGNE FERROVIAIRE DOUALA-YAOUNDÉ ET LA MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS DE GESTION CENTRALISÉE DU TRAFIC FERROVIAIRE ENTRE DOUALA ET NGAOUNDÉRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

3	Reference	415 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/MJC/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°415 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/MJC/2023 DU 19 DÉCEMBRE 2023PORTANT ATTRIBUTION DES PRESTATIONS OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°059/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 10 JUILLET 2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD CADRE POUR LA MAINTENANCE BIENNALE DES VÉHICULES DE LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS À FINANCEMENT CONJOINT DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

4	Reference	2024 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/MJC/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSECOMMUNIQUE N°2024 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/MJC/2023 DU 19 DÉCEMBRE 2023PORTANT ATTRIBUTION DES PRESTATIONS OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°059/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 10 JUILLET 2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD CADRE POUR LA MAINTENANCE BIENNALE DES VÉHICULES DE LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS À FINANCEMENT CONJOINT DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

5	Reference	17/AONR/C-OLANGUINA/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° N0 17/AONR/C-OLANGUINA/CIPM/2023 DU 21 DÉCEMBRE PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN001_/AONR/C-OLANGUINA/CIPM/2023 DU 13/11/2023 POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [413/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/BB/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION ? 413/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/BB/2023 DU 18 DECEMBER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N° 04737-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR DU 19 SEPTEMBRE 2023 POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE DE DÉSENCLAVEMENT DU BASSIN AGRICOLE DE L'OUEST, LOTS 1.1, 1.2 ET 1.3 (MARCHÉ COMPLÉMENTAIRE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP-BIP EXERCICES 2023 ET 2024.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

7

Reference [2033/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/MJC /2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 2033/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/MJC /2023 DU 20 DECEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION DE GRE À GRE N° 05164-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/CEA3/CEA8 DU 13 OCTOBRE 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE DE TRACTION ÉLECTRIQUE SUR LE BAC DE BENDISSOLA DANS LA REGION DE L'EST. FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

8

Reference [2032//CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N°2032//CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023 DU 20 DECEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA VERIFICATION DES PIECES ADMINISTRATIVES ET DE L'ANALYSE DES OFFRES TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°094/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 30 OCTOBRE 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR LA ROUTE NATIONALE N°3 SECTION BEKOKO- LIMBE- IDENAU, DANS LA REGION DU SUD-OUEST, PHASE 1.FINANCEMENT : BUDGET MINTP – LIGNES FONDS ROUTIER- EXERCICES 2023 ET 2024.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

9

Reference [008BIS/AONO/PR/MINMAP/C_AKOM2/AIMF/REFELA.CAM/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008BIS/AONO/PR/MINMAP/C_AKOM2/AIMF/REFELA.CAM/CIPM/AKOM 2/2023 DU 18/12/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE DANS LA COMMUNE D'AKOM II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD FINANCEMENT : COMMUNE D'AKOM II/FEICOM ET AIMF (EN PARTENARIAT AVEC LE FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL, L'ADEME ET LA FONDATION VEOLIA) EXERCICE 2023

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 26-12-2023

10

Reference [2031/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 2031/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/2023 DU 20 DECEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA VERIFICATION DES PIECES ADMINISTRATIVES ET DE L'ANALYSE DES OFFRES TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°089/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2023 DU 09 OCTOBRE 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA SURVEILLANCE ET LES CONTROLES TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT ET SES ACCES SUR LE FLEUVE NYONG A MALOMBO, ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, DANS LA REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET MINTP – EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.IMPUTATION : 36 125 03 33 00 093 523411 3606.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

11

Reference [12/AONO/C.DS/SG/ CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°12/AONO/C.DS/SG/ CIPM/2023 DU 12/12/2023 POUR LA CONSTRUCTION DE VINGT-QUATRE (24) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4 EN 2 LOTS SÉPARÉS DANS LA COMMUNE DSCHANG, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE LOUEST
FINANCEMENT: BUDGET PCCM, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 11-01-2024

12

Reference [13/AONO/C.DS/SG/CIPM/ 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°13/AONO/C.DS/ SG/ CIPM/ 2023 DU 12/12/ 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT-QUATRE (24) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4 DANS LA COMMUNE DE DSCHANG, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST.
FINANCEMENT: BUDGET PCCM, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 11-01-2024

13

Reference [1998/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/BB/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°1998/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/BB/2023 DU 18 DECEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N° 04737-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR DU 19 SEPTEMBRE 2023 POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE DE DÉSENCLAVEMENT DU BASSIN AGRICOLE DE L'OUEST, LOTS 1.1, 1.2 ET 1.3 (MARCHÉ COMPLÉMENTAIRE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP-BIP EXERCICES 2023 ET 2024.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

14

Reference [417/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/MJC/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION ? 417/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/MJC/2023 DU 20 DECEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION DE GRE A GRE N°05164-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/CE3/CEA8 DU 13 OCTOBRE 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE DE TRACTIONÉLECTRIQUE SUR LE BAC DE BENDISSOLA DANS LA REGION DE L'EST.FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 ET 2024

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

15

Reference [S2/43/018/AONO/MINFOPRA/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°S2/43/018/AONO/MINFOPRA/CIPM/2023 DU 01 DEC 2023POUR L'IMPLANTATION DE LA HAUTE DISPONIBILITE ENERGETIQUE DU LOCAL TECHNIQUE PRINCIPAL DU MINFOPRA. FINANCEMENT : BUDGET DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN -EXERCICES 2023 ET SUIVANTS
LIGNE 57 65 201 03 330010 360540

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 03-01-2024



#

RESUME DES CONSULTATIONS

16

Reference	01 Lire
Titre/objet	ADDITIF 1 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE-RELATIF À LA FOURNITURE ET LA POSE DES UNITÉS DE CLIMATISATION DANS LES LOCAUX TECHNIQUES COURANTS FORTS DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).--
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**DECISION N°415 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/MJC/2023 DU 19 DÉCEMBRE 2023 PORTANT
ATTRIBUTION DES PRESTATIONS OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION
N°059/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 10 JUILLET 2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD
CADRE POUR LA MAINTENANCE BIENNALE DES VÉHICULES DE LA CELLULE DES PROJETS
ROUTIERS À FINANCEMENT CONJOINT DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2018/012 du 11 janvier 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;

Vu la Loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 complétée par Ordonnance N°2023/001 du 02 juin 2023;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003, portant régime fiscal et douanier applicable aux Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret N° 2018/461 du 07 août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu

la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Décision N°112/D/MINTP/CAB du 12 mai 2021 constatant la composition de la Commission Spéciale de Passation des Marchés de Projets à Financement Conjoint auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu la Demande de Cotation N°059/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 du 10 juillet 2023 en vue de la conclusion d'un accord cadre pour la maintenance biennale des véhicules de la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint du Ministère des Travaux Publics ;

Vu Les cotations des soumissionnaires ;

Vu Le Procès-Verbal du 28 septembre 2023 de la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement Conjoint du MINTP adoptant le rapport d'évaluation et proposition d'attribution y relative.

DECIDE:

Article 1 : Les entreprises dont les noms suivent sont retenues en vue de la conclusion d'un Accord Cadre pour la maintenance biennale des véhicules de la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint du Ministère des Travaux Publics :

SOUSSIONNAIRES RETENUS			
Immatriculations	1. Marques	1. Noms et adresse des soumissionnaires	Délais de validité de l'Accord Cadre /mois

CE 102 ID	PAJERO	1- ETS GRAGE LA REFERENCE PLUS BP : 35 603 Yaoundé Tel : 679 82 38 07	Tranche ferme : 12 Tranche conditionnelle : 12	
CE 150 FI	PRADO			
CE 116 JW	PAJERO			
CE 162 IF	COROLLA			
CE 055 HF	TOYOTA PICK-UP			
CE 056 HF	TOYOTA PRADO			
CE 631 EZ	MITSHIBISCHI			
CE 850 EZ	MITSHIBISCHI			
CE 634 EZ	ELANTRA			
CE 115 JW	PAJERO			
CE 159 KB	FORD PICK-UP			2- GROUP NCY MOTORS Sarl BP: 13 491 Yaoundé Tél : 697 65 36 25
CE 151 KB	FORD PICK-UP			
CE 286 JP	PRADO			
CE 285 JP	TOYOTA PICK-UP			
CE 582 IY	PRADO-TOYOTA			
CE 580 IY	LAND-CRUISER			
CE 244 JD	LAND-CRUISER			
IT 22213 RC	TOYOTA PRADO V8			
CE 287 JP	TOYOTA PRADO TXL			
CE 683 FN				
CE 632 EZ	PAJERO			
CE 635 EZ	ELANTRA			

Article 2: Les mandataires des entreprises attributaires sont invités à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjointes pour la souscription de leurs projets d'Accord Cadre.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Décembre 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel



CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA DP 006 POUR LES ÉTUDES TECHNIQUES (APD/DCE) POUR LA RÉHABILITATION DE LA LIGNE FERROVIAIRE DOUALA-YAOUNDÉ ET LA MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS DE GESTION CENTRALISÉE DU TRAFIC FERROVIAIRE ENTRE DOUALA ET NGAOUNDÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu	la Constitution ;	
Vu	la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;	
Vu	la Loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;	
Vu	la Loi N°2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l'aviation civile au Cameroun ;	
Vu	le Décret N°2015/232 du 25 mai 2015 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;	
Vu	le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;	
Vu	le Décret n° 2010/375 du 17 décembre 2010 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;	
Vu	le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;	
Vu	la Circulaire n° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;	
Vu	le Décret N°2023/143 du 24 février 2023 portant nomination du Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) ;	
Vu	l'Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt N°00054/ASMI/CCAA/DG/PDST/SPM/02-21 Pour les études techniques (APD/DCE) pour la réhabilitation de la ligne ferroviaire Douala-Yaoundé et la modernisation des équipements de gestion centralisée du trafic ferroviaire entre Douala et Ngaoundéré.	
Vu	la Demande de propositions N0 006/DP/CCAA/PDST/CIPM/SPM/11-2021 relative à l'avis sus évoqué, adressée aux six consultants retenus sur la liste restreinte en date du 22 juin 2022	
Vu	le procès-verbal d'adoption par la CIPM, du rapport combiné signé des membres de la SCOA, en date du 07 novembre 2022.	

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

JDM N° 2965 DU 26 Décembre 2023

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm

page 10/46

08/01/2024



Article 1^{er} : Le Consultant ci-dessous, est déclaré attributaire du marché relatif à l'Avis de manifestations d'intérêt susmentionné suivant les modalités ci-après :

N°	Attributaire	Objet	Montant HTVA (FCFA)
1	YUKSEL PROJE	Etudes techniques (APD/DCE) pour la réhabilitation de la ligne ferroviaire Douala-Yaoundé et la modernisation des équipements de gestion centralisée du trafic ferroviaire entre Douala et Ngaoundéré	608 209 890
	Délai d'exécution		09 mois

Article 2 : Le Consultant sera invité au PDST-VA pour la finalisation de son marché. *YAOUNDE le 19 Décembre 2023*

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

Article 3 : Les dépenses relatives à l'exécution desdites prestations seront imputées sur les fonds BIRD 8650-CM.
ASSOUMOU KOKI Paule

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 2033/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/MJC /2023 DU 20 DECEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ N° 05164-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/CEA3/CEA8 DU 13 OCTOBRE 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE DE TRACTION ÉLECTRIQUE SUR LE BAC DE BENDISSOLA DANS LA REGION DE L'EST. FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la consultation du gré à gré N° 05164-23/L/ PR/MINMAP/SG/DGMAS/CE3/CEA8 du 13 octobre 2023 pour la fourniture et l'installation d'un groupe de traction électrique sur le bac de Bendissola dans la région de l'Est, le résultat de l'évaluation des offres des soumissionnaires se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU					
Région	Soumissionnaire	Type de prestation	Montant en chiffre TTC en FCFA	Montant en lettre TTC en FCFA	Délai (mois)
Est	CETRA BTP	Fourniture et l'installation d'un groupe de traction sur le bac de Bendissola	73 000 000	Soixante-treize millions	03

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS	
Soumissionnaires	Motifs d'élimination
ETS NOHA SERVICE AND TP	1- Absence de la capacité financière ; 2- Non justification de la possession en propre ou en location du matériel ; 3- Non satisfaction des 23 critères exigés pour la qualification
ETS ASONA	Le soumissionnaire n'a pas répondu à la sollicitation du Maître d'Ouvrage.

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de marché.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 20 Décembre 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N°2032//CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023 DU 20 DECEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA VERIFICATION DES PIECES ADMINISTRATIVES ET DE L'ANALYSE DES OFFRES TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°094/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 30 OCTOBRE 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR LA ROUTE NATIONALE N°3 SECTION BEKOKO- LIMBE- IDENAU, DANS LA REGION DU SUD-OUEST, PHASE 1. FINANCEMENT : BUDGET MINTP – LIGNES FONDS ROUTIER- EXERCICES 2023 ET 2024.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Restreint N°094/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2023 du 30 Octobre 2023 en procédure d'urgence, pour la surveillance et le contrôle technique et géotechnique des travaux de reconstruction des ouvrages d'assainissement sur la Route Nationale N°3 section Bekoko- Limbe- Idenau, dans la Région du Sud-Ouest, Phase 1, le résultat de la vérification des pièces administratives et de l'analyse des offres techniques se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRES QUALIFIES A L'OUVERTURE DES OFFRES FINANCIERES				
Rang	Noms et Adresses des Soumissionnaires	Résultats de la vérification des pièces administratives	Note Technique /100	Observations
1 ^{ER}	LE COMPETING	Conforme	99,75	Qualifié
2 ^{ème}	GROUPEMENT DIDON CONSEIL SARL/ EDJO'O	Conforme	98,75	Qualifié

Les soumissionnaires qualifiés sont invités à prendre part à la séance d'ouverture de leurs offres financières qui aura lieu, le 26 à 11 HEURES précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et Réhabilitation des Infrastructures, siégeant dans la salle située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 208.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 20 Décembre 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE RADIO/PRESSECOMMUNIQUE N°2024
C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/MJC/2023 DU 19 DÉCEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION
DES PRESTATIONS OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°059/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 10
JUILLET 2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD CADRE POUR LA MAINTENANCE BIENNALE
DES VÉHICULES DE LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS À FINANCEMENT CONJOINT DU MINISTÈRE
DES TRAVAUX PUBLICS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :
Conformément aux dispositions de la Demande de Cotation N° 059/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 du 10 juillet 2023 en vue de la conclusion d'un accord cadre pour la maintenance biennale des véhicules de la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint du Ministère des Travaux Publics, le résultat de l'évaluation des offres des soumissionnaires se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRES RETENUS			
Immatriculations	Marques	Noms et adresse des soumissionnaires	Délais de validité de l'Accord Cadre /mois

CE 102 ID	PAJERO	1- ETS GRAGE LA REFERENCE PLUS BP : 35 603 Yaoundé Tel : 679 82 38 07	Tranche ferme : 12 Tranche conditionnelle : 12
CE 150 FI	PRADO		
CE 116 JW	PAJERO		
CE 162 IF	COROLLA		
CE 055 HF	TOYOTA PICK-UP		
CE 056 HF	TOYOTA PRADO		
CE 631 EZ	MITSHIBISCHI		
CE 850 EZ	MITSHIBISCHI		
CE 634 EZ	ELANTRA		
CE 115 JW	PAJERO		
CE 159 KB	FORD PICK-UP		
CE 151 KB	FORD PICK-UP		
CE 286 JP	PRADO		
CE 285 JP	TOYOTA PICK-UP		
CE 582 IY	PRADO-TOYOTA		
CE 580 IY	LAND-CRUISER		
CE 244 JD	LAND-CRUISER		
IT 22213 RC	TOYOTA PRADO V8		
CE 287 JP	TOYOTA PRADO TXL		
CE 683 FN			
CE 632 EZ	PAJERO		
CE 635 EZ	ELANTRA		

Les entreprises attributaires sont invitées à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint pour la souscription de leurs projets d'accord cadre.

Le présent Communiqué, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Décembre 2023

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ? 413/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/BB/2023 DU 18 DECEMBER 2023 _PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N° 04737-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR DU 19 SEPTEMBRE 2023 POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE DE DÉSENCLAVEMENT DU BASSIN AGRICOLE DE L'OUEST, LOTS 1.1, 1.2 ET 1.3 (MARCHÉ COMPLÉMENTAIRE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP-BIP EXERCICES 2023 ET 2024.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret N° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret N°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu Décision N°481/D/MINTP/CAB du 20 décembre 2021 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures placée auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu Décision N° 0000007/CAB/MINMAP du 31 Janvier 2022 portant nomination du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures au Ministère des Travaux Publics (CIPM-TCRI) ;

Vu la Circulaire N°0000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu L'autorisation de Gré à Gré N° 04737-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR du 19 septembre 2023 pour la surveillance et le contrôle technique des travaux de construction de la route de désenclavement du bassin agricole de l'ouest, lots 1.1, 1.2 et 1.3 (marché complémentaire),

Vu Le Dossier de consultation de gré à gré suivant autorisation N° 04737-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR du 19 septembre 2023 pour la surveillance et le contrôle technique des travaux de construction de la route de désenclavement du bassin agricole de l'ouest, lots 1.1, 1.2 et 1.3 (marché complémentaire),

Vu Les offres du soumissionnaire ;

Vu Le Rapport d'Analyse des dossiers administratifs, des offres techniques et financières y relatives.

DECIDE:

Article 1 :L'Entreprise dont le nom suit est retenue pour la surveillance et le contrôle technique des travaux de construction de la route de désenclavement du bassin agricole de l'ouest, lots 1.1, 1.2 et 1.3 (marché complémentaire),

N° du lot	Soumissionnaire	Montant prévisionnel TTC (FCFA) (A)	Montant TTC lu (FCFA) (B)	Montant TTC corrigé (FCFA) (C)	Délai (mois) (E)	Observations (F)
Unique	ECTA BTP BP : 785 Yaoundé ; Tél : 222 22 00 87/ 222 22 04 65	758 889 113	758 889 113	758 889 113	09	Offre restant dans le prévisionnel

Article 2: Le mandataire de l'Entreprise attributaire est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 18 Décembre 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE OLANGUINA

COMMUNIQUE N° N0 17/AONR/C-OLANGUINA/CIPM/2023 DU 21 DÉCEMBRE PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN001_/AONR/C-OLANGUINA/CIPM/2023 DU 13/11/2023 POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Maitre d'Ouvrage : Maire de la Commune d'Olanguina

Financement : FEICOM 2023

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA COMMUNIQUE;

Par décision N°17/D/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/SG/2023 du 20 Décembre 2023, la lettre commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Lot unique

ATTRIBUTAIRE	Montant en chiffres	Montant TTC lettres	Rang et observations
CABINET SIKMA SARL	51 993 000	CINQUANTE UN MILLIONS NEUF CENT QUATRE-VINGT – TREIZE MILLE Francs CFA	Seul soumissionnaire et offre ayant satisfait aux exigences du Dao. Présentant des prix normaux.

L'attributaire CABINET SIKMA SARL est par conséquent invité à se présenter à la Mairie d'Olanguina dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de contrat y relatif.

YAOUNDE le 22 Décembre 2023

Le MAIRE

BIKOULA ALPHONSE DIDIER

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 2031/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/2023 DU 20 DECEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA VERIFICATION DES PIECES ADMINISTRATIVES ET DE L'ANALYSE DES OFFRES TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°089/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2023 DU 09 OCTOBRE 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA SURVEILLANCE ET LES CONTROLES TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT ET SES ACCES SUR LE FLEUVE NYONG A MALOMBO, ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, DANS LA REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET MINTP – EXERCICES 2023, 2024 ET 2025. IMPUTATION : 36 125 03 33 00 093 523411 3606.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Restreint N°089/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2023 du 09 octobre 2023 en procédure d'urgence, pour la surveillance et les contrôles technique et géotechnique des travaux de construction d'un pont et ses accès sur le fleuve Nyong a Malombo, Arrondissement de Makak, Département du Nyong et Kelle, dans la région du Centre, le résultat de la vérification des pièces administratives et de l'analyse des offres techniques se présente comme suit :

SOUMISSIONNAIRES QUALIFIES A L'OUVERTURE DES OFFRES FINANCIERES				
Rang	Noms et Adresses des Soumissionnaires	Résultats de la vérification des pièces administratives	Note Technique /100	Observations
1 ^{ER}	INTEGC/GC BP : 11 088 Yaoundé Tél : 22 220 216/699 924 895	Conforme	93,25	Qualifié
2 ^{ème}	DIDON CONSEILS / EDJO'O BP : 04 Yaoundé Tél : 677 010 608	Conforme	81,25	Qualifié

Les soumissionnaires qualifiés sont invités à prendre part à la séance d'ouverture de leurs offres financières qui aura lieu, le 26 DEC 11 HEURES à _____ précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et Réhabilitation des Infrastructures, siégeant dans la salle située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 208.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera

YAOUNDE le 20 Décembre 2023

Le **MINISTRE**

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE D'AKOM II

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°008BIS/AONO/PR/MINMAP/C_AKOM2/AIMF/REFELA.CAM/CIPM/AKOM 2/2023 DU 18/12/2023 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DANS LA COMMUNE
D'AKOM II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD FINANCEMENT : COMMUNE D'AKOM
II/FEICOM ET AIMF (EN PARTENARIAT AVEC LE FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT
MONDIAL, L'ADEME ET LA FONDATION VEOLIA) EXERCICE 2023**

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du programme Femmes et énergie durable : Appui au réseau des femmes maires du Cameroun – FEDACAM dans sa phase 3, le Maire de la Commune d'Akom II, Autorité contractante, Maître d'Ouvrage Délégué, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'une centrale solaire photovoltaïque dans la Commune d'Akom II, Département de l'Océan, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres comprennent : Réalisation d'une centrale solaire de 60 kWc, couplage des deux centrales et extension du réseau de distribution : - Abattage et défrichage du site de la centrale ; - Terrassement de la plateforme ; - Construction d'une clôture grillagée ; - Construction d'un local technique ; - Fourniture et pose d'un champ solaire de 60 KWC ; - Construction d'un réseau triphasé basse tension avec des câbles torsadés de 3x50 mm²+N+2 EP sur des nouvelles zones de desserte sur 3 Km ; - Couplage des deux centrales (existante et projetée) ; Programme Femmes et Energie Durable FEDACAM 5 - Prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études APD est de deux cent trente trois millions treize mille (233 013 000) de francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables et singulièrement dans l'exécution des projets d'énergie solaire. La participation sous forme de groupement est admise. Les membres du Groupement étant solidairement responsables et le Chef de file clairement désigné.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par l'Association Internationale des Maires Francophones – AIMF(en partenariat avec le Fonds Français pour l'environnement Mondial, l'ADEME et la Fondation Véolia) et la Mairie d'Akom II/FEICOM répartie sur le tableau ci-dessus :

Lot Commune Akom 2 Quote-part Commune/FEICOM en TTC (FCFA) 116 000 000

Quote-part AIMF en HT (FCFA) 117 013 000

Coût prévisionnel total en F CFA 233 013 000

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au service des marchés de la Mairie d'Akom II, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Mairie d'Akom II, de lundi à vendredi, sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) F.CFA payée à la recette municipale d'Akom II. L'originale du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la Mairie d'Akom II, au service des marchés, **au plus tard le 26/01/2024 à 11 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée à Madame le Maire avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008 BIS

AONO/PR/MINMAP/C_AKOM2/AIMF/REFELA.CAM/CIPM-AKOM 2/2023 DU 18/12/2023 Pour les travaux de construction d'une centrale solaire photovoltaïque dans la Commune d'Akom II, Département de l'Océan, Région du Sud. Financement : COMMUNE d'AKOM II/FEICOM et AIMF (en partenariat avec le Fonds Français pour l'environnement Mondial, l'ADEME et la Fondation Veolia)

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de six (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque ou assurances de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13). Le montant de la caution est de quatre millions six cent soixante mille deux cent soixante (4 660 260) F CFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou assurances de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis **aura lieu le 26/01/2024 à 12 heures**, par la Commission Interne de passation de marchés de la Commune d'Akom 2 dans sa salle des actes. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant

les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraînent le rejet de l'Offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

Pièces Administratives :

- Pièces administratives incomplètes (hormis la Caution de Soumission) et non complétées après 48 heures,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Absence de la Caution de Soumission,
- Offre déposée après le délai,
- Être suspendu de la commande publique, ou figurant sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP,
- N'avoir abandonné aucun marché public lors des 3 dernières années,
- Absence de la Déclaration d'Intégrité (voir modèle en annexe),
- Proposition de Rabais rédigée au moyen d'un stylo à bille.

Offre Technique :

- Note technique générale inférieure à 75/100 en valeur relative par rapport aux sous-critères essentiels,
- Non-conformité des spécifications techniques majeures des équipements conformément au CCTP ci-après : Modules PV, onduleurs, batteries, contrôleur de charge, équipements protections, section de conducteurs électriques. Offre Financière :
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non-conformité du modèle de soumission.

Critères essentiels .

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser. Ces critères porteront sur

N° Critères essentiels Notation binaire

1 Présentation générale de l'offre Oui/Non

2 Références de l'entreprise Oui/Non

3 Moyens humains Oui/Non

4 Moyens matériels Oui/Non

5 Spécifications techniques Oui/Non

15. Attribution

Attribution Le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre. aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Akom II email : commune.mairiedakom2@gmail.com ou au siège du FEDACAM 3, sis à Yaoundé nouvelle route derrière le lycée de Tsinga, Tél : 677 52 13 71 / 695 43 92 54/652 50 79 11 ou par mail : georgeodongmo@yahoo.fr

AKOM II le 18 Décembre 2023

Le MAIRE

ELISABETH II MEKA EPSE ATEBA MBALLA

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N°1998/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/BB/2023 DU 18 DECEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N° 04737-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR DU 19 SEPTEMBRE 2023 POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE DE DÉSENCLAVEMENT DU BASSIN AGRICOLE DE L'OUEST, LOTS 1.1, 1.2 ET 1.3 (MARCHÉ COMPLÉMENTAIRE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP-BIP EXERCICES 2023 ET 2024.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la consultation de gré à gré suivant autorisation N° 04737-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR du 19 septembre 2023 pour la surveillance et le contrôle technique des travaux de construction de la route de désenclavement du bassin agricole de l'ouest, lots 1.1, 1.2 et 1.3 (Marché Complémentaire), le résultat de l'évaluation de l'offres du soumissionnaire se présente comme suit :

N° du lot	Soumissionnaire	Montant prévisionnel TTC (FCFA) (A)	Montant TTC lu (FCFA) (B)	Montant TTC corrigé (FCFA) (C)	Délai (mois) (E)	Observations (F)
Unique	ECTA BTP BP : 785 Yaoundé ; Tél : 222 22 00 87/ 222 22 04 65	758 889 113	758 889 113	758 889 113	09	Offre restant dans le prévisionnel

Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché et la notification de sa Décision.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 18 Décembre 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE DSCHANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°12/AONO/C.DS/SG/ CIPM/2023 DU 12/12/2023 POUR LA CONSTRUCTION DE VINGT-QUATRE (24) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4 EN 2 LOTS SÉPARÉS DANS LA COMMUNE DSCHANG, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE LOUEST FINANCEMENT: BUDGET PCCM, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , PROGRAMME DE CONSTRUCTION DES CITES MUNICIPALES (PCCM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en uvre du Programme de Construction des Cités Municipales en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations, le Maire de la Commune de DSCHANG lance pour le compte de la Commune de DSCHANG, Département de la MENOUA, Région de l'OUEST, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la construction de vingt-quatre (24) logements de type T2, T3 et T4 en 2 lots séparés.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préliminaires et installation de chantier ;
- Les terrassements complémentaires ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - Elévations ;
- La couverture et bois pour charpente;
- La menuiserie Bois, alu et métallique ;
- La Plomberie Sanitaire; L'électricité / TV ; La peinture ;
- Les revêtements durs ;
- Les VRD et assainissement ;
- La plantation des arbres et haies vives.

Les bâtiments à construire sont présentés ainsi qu'il suit conformément aux plans et maquettes contenus dans la pièce 14 du présent DAO:

Lot 1 : 02 immeubles R+2 de 06 appartements de type T2. Lot 2 : 01 immeuble R+2 de 06 appartements de type T3 ; 01 immeuble R+2 de 06 appartements de type T4.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de 436 995 000 FCFA, repartis ainsi qu'il suit 166 300 910 FCFA pour le lot 1; 270 694 090 FCFA pour le lot 2.

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en deux lots.

Lot 1 : 02 immeubles R+2 de 06 appartements de type T2. Lot 2: 01 immeuble R+2 de 06 appartements de type T3; 01 immeuble R+2 de 06 appartements de type T4.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

NB : Une entreprise peut soumettre des offres pour les deux lots, mais ne peut pas être attributaire de plus d'un lot.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du Programme de Construction des Citées Municipales (PcCM), exercice 2024 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Secrétariat Général de la Commune de DSCHANG et/ou au Service des Marchés des Projets et Programmes de Partenariat à la Direction des Projets et Programme de Partenariat (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de DSCHANG, auprès du Secrétaire Général, Tél. : 674 97 87 61 et/ou au Service des Marchés des Projets et Programmes de Partenariat à la Direction des Projets et Programme de Partenariat (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN Yaoundé, contre versement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA payable à la recette municipale de la Commune de DSCHANG.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés des Projets et Programmes de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM au plus tard le 11/01/2024 à 14 heures, heure locale et devront porter la mention suivante :

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°12/AONO/C-DSCHANG/CIPM-PCCM/2023 DU 12/12/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
VINGT-QUATRE (24) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4 EN 2 LOTS SÉPARÉS DANS LA COMMUNE DE
DSCHANG » « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Les offres devront être accompagnées d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de huit (08) mois pour chacun des lots. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à :

Trois millions trois cent mille (3 300 000) Francs CFA pour le lot1; . Cinq millions quatre cent mille (5 400 000) Francs CFA pour le lot 2. valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 11/01/2024 à 15 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme de Construction des Citées Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site).

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 11/01/2024 à 15 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site).

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire. Il s'agit notamment de:

- Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou falsification des pièces; Absence de la caution de soumission;
- Offre technique incomplète (absence d'une rubrique de l'offre technique) ; Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif et d'un sous-détail des prix) ;
- Absence d'une attestation de visite des lieux signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant ou d'une déclaration sur l'honneur signée par le soumissionnaire Absence d'une ligne de crédit d'un montant minimal de cinquante millions (50 000 000) Francs CEA (attestation de solvabilité) ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%, soit 37 OUI sur 53).

N.B : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles du DAO.

b. Critères essentiels

- Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur : Expérience du personnel de l'entreprise (26 critères) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères) ; Références de l'entreprise (09 critères) ; Situation financière de l'Entreprise (04 critères) ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux (04 critères)
- Acceptation des conditions du marché (02 critères); Présentation générale de l'Offre (02 critères).
- Seuls les Soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif conforme et ayant obtenu au moins 70% (soit 37 OUI sur 53), seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

NB : La grille d'évaluation constitue la Pièce N°13 du présent DAO.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de DSCHANG et/ou auprès de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (Service des Marchés des Projets et Programmes) du FEICOM :

BP: 169 Commune de DSCHANG, Tel : 677 74 29 06 / 696 78 71 23 ; FEICOM : BP:718 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4561 MIMBOMAN YDE 4ème, Tél : (237) 222 23 51 64/690 04 0132 / 694 28 66 04 / 696 98 01 95; Fax : (237) 222 23 17 59.

DSCHANG le 12 Décembre 2023

Le MAIRE

KEMLEU TCHABGOU *Jacquis*

COMMUNE DE DSCHANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°13/A0NO/C.DS/ SG/ CIPM/ 2023 DU 12/12/ 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT-QUATRE (24) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4 DANS LA COMMUNE DE DSCHANG, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST. FINANCEMENT: BUDGET PCCM, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , PROGRAMME DE CONSTRUCTION DES CITES MUNICIPALES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de DSCHANG, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance des travaux de construction de vingt-quatre (24) logements de type T2, T3 et T4 dans la Commune de DSCHANG, Département de la MENOUA, Région de l'OUEST.

Les bâtiments à construire sont constitués de :

Lot 1: 02 immeubles R+2 de 06 appartements de type T2. Lot 2 : 01 immeuble R+2 de 06 appartements de type T3 ; 01 immeuble R+2 de 06 appartements de type T4.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes Mission n°1 : Examen de la conformité au projet, visa des études et projet d'exécution faits par l'entreprise (EXE)

Mission n°2 : Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET) ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers (OPC);

Mission n°3 : Assistance aux Opérations de Réception et pendant la période de garantie (AOR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de vingt-six millions deux cent dix-neuf mille sept cent (26 219 700) francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont réparties en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National en procédure d'urgence est ouverte aux Cabinets d'Architecture et/ou Bureaux d'Etudes Techniques (BET) disposant des qualifications requises pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction d'une cité municipale de vingt-quatre (24) logements de type T2, T3 et T4 dans la Commune de DSCHANG.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM), Exercice 2024 et suivants

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Secrétariat Général de la Commune de DSCHANG et/ou au Service des Marchés des Projets et Programmes de Partenariat à la Direction des Projets et Programme de Partenariat (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera sur présentation de l'original de la quittance de paiement des frais d'achat du DAO, d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, à la recette municipale de la Commune de DSCHANG.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

9. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, seront déposées le 11/01/2024 à 14 heures contre récépissé dûment signé du chef de service des Marchés des Projets et Programmes (DPPP). Elles devront porter la mention

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/C.DSCHANG/SG/CIPM-PCCM/2023 DU 12/12/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT-QUATRE (24) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4 DANS LA COMMUNE DE DSCHANG, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres est de neuf (09) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée ou une assurance par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA ; valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence notamment de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 11/01/2024 à 15 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site).

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

a. Premier temps:

L'ouverture des offres administratives et techniques se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

b. Deuxième temps:

A l'issue de l'analyse des offres administratives et Techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenue une note en capacité technique supérieure ou égale à soixante-dix points sur cent (70/100).

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures accordées par la Commission;
Absence de la caution de soumission ;

Fausse déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

Absence dans l'offre technique d'une rubrique « organisation, plan d'action et le Planning de mobilisation du personnel » ;

Non satisfaction d'au moins 70% (soit 67 points sur 95) des critères essentiels ; Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière; Offre financière incomplète.

2. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

VOIR PIECE JOINTE

Méthode de sélection du Prestataire

Le Prestataire sera choisi par la méthode de sélection qualité - coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO

La note globale finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$Ng = 70 \times \text{Note technique (Nt)} + 30 \times \text{Note financière (Nf)}/100$$

La note financière (N) est obtenue de la façon suivante:

Soit Fm le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points, les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule: $Nf = 100 \times Fm$

Fm = le montant de la proposition la moins disante F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres ; c'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé, lequel sera attributaire et invité à des négociations le cas échéant pour la signature du contrat.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de DSCHANG et/ou auprès de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (Service des Marchés des Projets et Programmes) du FEICOM :

BP: 169 Commune de DSCHANG, Tel : 677 74 29 06 / 696 78 71 23 ; FEICOM : BP: 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4561 MIMBOMAN YDE 4ème, Tél : (237) 222 23 51 64/ 690 04 0132 / 694 28 66 04 / 696 98 01 95; Fax : (237) 222 23 17 59.

DSCHANG le 12 Décembre 2023

Le MAIRE

KEMLEU TCHABGOU Jacques

COMMUNE OLANGUINA

DECISION N° 017/AONR/C-OLANGUINA/CIPM/2023 DU 13/11/2023 POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2019 /024 du 24 décembre 2019 : portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées

Vu Le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de Tutelle sur les Communes, Syndicats des Communes, Etablissements Communaux et les divers textes modificatifs subséquents ;

Vu Le Décret N° 95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune Rurale d'Olanguina ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu Le décret N°2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de Monsieur, KIN-NOU NANA Thierry, Administrateur Civil, aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Afamba

Vu L'Arrêté n°112/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appels d'offres

Vu L'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives Générales, applicable aux marchés des Travaux Publics

Vu L'arrêté N° 000199/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 09 février 2020 dans la Commune d'OLANGUINA, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu l'Avis à Consultation d'appel d'offre National Restreint **N°0 N° 01 /AONR/C-OLANGUINA/CIPM/2023 DU 13/11/2023**

Vu le Procès-Verbal n° 0033268 du 20 DECEMBRE 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Olanguina ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics formulée par la lettre n°33...../CIPM/P du 20 Décembre 2023

Considérant les nécessités de l'exercice ;

DECIDE

Article 1^{er} : LE SOUMISSIONNAIRE CABINET SIKMA SARL EST ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA REGION DU CENTRE

Article 2 : La présente décision sera enregistrée puis publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 22 Décembre 2023

Le MAIRE

BIKOULA ALPHONSE DIDIER

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ? 417/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/MJC/2023 DU 20 DECEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION DE GRE A GRE N°05164-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/CE3/CEA8 DU 13 OCTOBRE 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE DE TRACTION ÉLECTRIQUE SUR LE BAC DE BENDISSOLA DANS LA REGION DE L'EST. FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 ET 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret N°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;

Vu la Décision N°290/D/MINTP/CAB du 28 juillet 2021 portant constatation de la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés des Services, des Prestations Intellectuelles et des Approvisionnements Généraux placée auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Décision N°359/D/MINTP/CAB du 09 novembre 2022 portant désignation du secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés des Services, des Prestations Intellectuelles et des Approvisionnements Généraux placée auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu La Circulaire N°0000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023

Vu La Circulaire N°0001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application de Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire N°0002/LC/MINMAP/CAB du 12 Mai 2022 relative à l'application de Code des Marchés Publics relative à la continuité de service des Marchés Publics en sanction d'un Maître d'Ouvrage Délégué, ou des membres d'une Commission de passation des Marchés Publics conformément aux dispositions des articles 194 et 195 du Code des Marchés Publics ;

Vu L'Autorisation de Gré à Gré N° 05164-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/CE3/CEA8 du 13 octobre 2023 du Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics ;

Vu le Dossier de Consultation de gré à gré N° 05164-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/ CE3/CEA8 du 13 octobre 2023 pour la fourniture et l'installation d'un groupe de traction électrique sur le bac de Bendissola dans la région de l'Est.

ccVu La Note de Service N° 0006/NS/MINTP/SG/DGTI/DEPPR/DEPPR40/IA1 du 03/11/2023 désignant les membres du comité d'analyse ;

Vu Les offres des soumissionnaires ;

Vu Le rapport du comité d'Analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières y relatives.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise dont le nom suit est retenu pour la fourniture et l'installation d'un groupe de traction électrique sur le bac de Bendissola dans la région de l'Est.

Soumissionnaire retenu

Région	Soumissionnaire	Type de prestation	Montant en chiffre TTC en FCFA	Montant en lettre TTC en FCFA	Délai (mois)
Est	CETRA BTP	Fourniture et l'installation d'un groupe de traction sur le bac de Bendissola	73 000 000	Soixante-treize millions	03

Article 2 : Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin

YAOUNDE le 20 Décembre 2023

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°S2/43/018/AONO/MINFOPRA/CIPM/2023 DU 01 DEC 2023 POUR L'IMPLANTATION DE LA HAUTE DISPONIBILITE ENERGETIQUE DU LOCAL TECHNIQUE PRINCIPAL DU MINFOPRA. FINANCEMENT : BUDGET DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN -EXERCICES 2023 ET SUIVANTS LIGNE 57 65 201 03 330010 360540

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail, de l'accroissement du rendement des personnels des services centraux du MINFOPRA et du rehaussement de l'image du MINFOPRA, le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres en vue de l'implantation de la haute disponibilité énergétique du MINFOPRA

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

1) Analyse de l'existant, qui consiste a :

Une analyse des besoins et des contraintes du en matière d'alimentation électrique de son infrastructure informatique ;

Une proposition d'architecture technique pour l'intégration de l'énergie solaire dans l'infrastructure informatique ;

Une proposition pour l'installation de panneaux solaires sur les toits du bâtiment du MINFOPRA;

Une proposition de solution de stockage d'énergie pour assurer une disponibilité permanente des systèmes informatiques ;

2) Mise en place d'une centrale solaire pour la salle serveur

3) Mise en place d'un système de stockage solaire pour la salle serveur (batteries et accessoires)

4) Mise en place d'un système solaire de commutation entre les sources d'énergies opérationnel (onduleurs chargeur, monitoring)

5) Tests

6) la formation du personnel du MINFOPRA à l'utilisation du matériel installé

7) Elaboration d'un plan de maintenance de l'infrastructure énergétique.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel desdits travaux est de quatre-vingt-huit millions cinq cent mille (88 500 000) de francs CFA TTC.

4. Allotissement

Constitué en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à tout établissement ou entreprise de droit camerounais.

MODE DE SOUMISSION

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne/ hors ligne.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative pour le compte de l'exercice 2023 et Suivants, imputation 57 65 201 03 330010 360540

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, 5ème étage, porte 506 du bâtiment principal) du MINFOPRA et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

L'acquisition du DAO se fera sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de FCFA 80 000 (quatre-vingt mille). Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

TAILLE ET FORMAT DES FICHIERS

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels sera déposée contre récépissé au plus tard le 03 JAN à 12H heures (heure locale) au Service des Marchés, 5ème étage, porte 506 du bâtiment principal du MINFOPRA, téléphone 222 22 05 23 et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°S2/43/018/AONO/MINFOPRA/CIPM/2023 DU 01 DEC 2023 POUR L'IMPLANTATION DE LA HAUTE DISPONIBILITE ENERGETIQUE DU LOCAL TECHNIQUE PRINCIPAL DU MINFOPRA.

FINANCEMENT : BUDGET DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN -EXERCICES 2023 ET SUIVANTS

LIGNE 57 65 201 03 330010 360540

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 03 JAN à 12H heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous plis scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus des références de la consultation dans les délais impartis.

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 dudit Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de 1 770 000 (un million sept cent soixante-dix mille) francs CFA, d'une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt desdites offres.

La caution de soumission sera libérée d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, elle sera libérée après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète, suivant les prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances. Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 03 JAN à 12H heures précises (heure locale), par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINFOPRA dans la salle de réunions du 5^{ème} étage du bâtiment principal, porte 510.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères ci-après déclinés.

15.1. Critères éliminatoires

a) Pièces administratives incomplètes pour :

Absence de l'original de la caution de soumission;

Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

non-respect du format des offres en cas de soumission en ligne ;

b) Offre technique incomplète pour ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

Absence de déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP;

Un Conducteur des Travaux n'ayant pas la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres;

Absence de l'attestation sur l'honneur de la Visite du site et le rapport documenté signés par le cocontractant ou son représentant (daté et cacheté)

Absence d'une note d'organisation et méthodologie ;

Une capacité financière d'au moins 30% du montant prévisionnel.

Non justification de la possession en propre ou en location de l'un des matériels minimums suivants :

Un groupe électrogène (joindre copie de la facture d'achat ou du contrat de location)

Un véhicule de liaison pick-up (joindre copie de la carte grise ou du contrat de location);

c) Offre financière incomplète pour :

Absence de la lettre de soumission timbrée et signée;

Absence du bordereau des prix (BP) ;

Absence du détail quantitatif et estimatif (DQE) et sous-détails des prix ;

Omission dans l'offre financière (Bordereaux de Prix, DQE et Sous-détail des prix) d'un prix quantifié.

d) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originales ;

e) N'avoir pas obtenu au moins un total de 17 critères sur l'ensemble des 23 critères essentiels.

15.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 23 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé sur 14 critères ;

b) Le matériel à mobiliser sur 02 critères ;

c) Les références du soumissionnaire sur 04 critères ;

d) Présentation du dossier sur 01 critère ;

e) Conditions d'acceptation du Marché sur 02 critères.

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire ayant présenté une soumission remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture de celles-ci.

16. Renseignements Complémentaires

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés, 5^{ème} étage, porte 506 du bâtiment principal du MINFOPRA, téléphone 2 22 22 05 23.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants : 677 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 1 Décembre 2023

Le *MINISTRE*

LE JOSEPH

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

ADDITIF 1 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE-RELATIF À LA FOURNITURE ET LA POSE DES UNITÉS DE CLIMATISATION DANS LES LOCAUX TECHNIQUES COURANTS FORTS DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).--

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, devra faire exclusivement l'objet d'une soumission en ligne au plus tard le 14.12.2023 à 14 heures précises, heure locale, à l'adresse www.marchespublics.cm. Une copie de sauvegarde dudit dossier sur support électronique (USB, CD, ...) sera déposée sous pli fermé au Service des Marchés de la CAA sis au niveau -1, porte S1.08 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé avec la mention :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°15229/AONO/PU/CAA/CIPM/2023 DU 13.11.2023 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DES UNITÉS DE CLIMATISATION DANS LES LOCAUX TECHNIQUES COURANT FORT DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).</p> <p>« À N'OUVRIER QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, devra faire l'objet d'une soumission en ligne ou hors ligne au plus tard le 14.12.2023 à 14 heures précises, heure locale, à l'adresse www.marchespublics.cm. Une copie de sauvegarde dudit dossier sur support électronique (USB, CD, ...) ou un (01) original et six (06) copies physiques seront déposées sous pli fermé au Service des Marchés de la CAA sis au niveau -1, porte S1.08 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé avec la mention :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°15229/AONO/PU/CAA/CIPM/2023 DU 13.11.2023 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DES UNITÉS DE CLIMATISATION DANS LES LOCAUX TECHNIQUES COURANT FORT DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).</p> <p>« À N'OUVRIER QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».</p>
2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>VOIR FICHER JOINT</p>

YAOUNDE le 12 Décembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NOAH NDONGO Adolphe

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !